

# **Contre la réforme des rythmes scolaires pour une école émancipatrice tous en grève le mardi 22 janvier**

Nous, enseignants grévistes, réunis à cinquante-cinq en assemblée générale le jeudi 17 janvier, non syndiqués, syndiqués à la CGT, à SUD, au snudi-FO, au snuipp-FSU nous condamnons toujours le décret réformant les rythmes scolaires, pris sans aucune consultation ni concertation des enseignants, professionnels de terrain.

Le mouvement s'amplifie dans les Hauts-de-Seine, au moins 150 collègues de 8 communes différentes étaient en grève aujourd'hui.

Nos revendications n'ont pas changé, pas plus que notre avis sur le décret. Supprimer une demi-heure de classe tous les jours ne favorise pas les apprentissages pas plus qu'ajouter une demi-journée le mercredi ou le samedi matin (au choix des mairies !!!).

Cette réforme ne vise en aucun cas à une amélioration.

—Elle allonge le temps et détériore les conditions de travail des enfants comme des enseignants.

—C'est un instrument de division des personnels !

—Elle désengage l'Etat à la charge des communes, ce qui aggrave les inégalités.

—Elle a pour but de nous obliger à appliquer sans discuter la logique du socle commun.

—Enfin, elle s'attaque au statut de la fonction publique.

Nous refusons de travailler plus pour gagner moins, nous voulons lutter plus pour gagner plus.

Le décret découle du projet de loi d'orientation et de programmation de l'Ecole, récemment annoncé par le ministre, Il confirme et renforce l'école du socle et multiplie les mesures visant à territorialiser l'école, à briser le cadre national.

Pour améliorer les conditions d'apprentissage et de travail, nous exigeons aussi :

—le retrait du projet de loi d'orientation et de programmation ;

—des embauches massives (classe, RASED, remplaçants) ;

—une école populaire et émancipatrice (sans socle commun ni programmes de 2008).

**C'est pourquoi nous appelons à une nouvelle journée de grève (avec possibilité de reconduction à décider en assemblée générale) pour amplifier la mobilisation :**

## **le mardi 22 janvier 2013**

Nous avons choisi cette date, car elle correspond à la grève de nos collègues de Paris contre le décret réformant la semaine scolaire (avec le soutien des syndicats CGT, SUD, CNT, UNSA, snudi-FO, snuipp-FSU).

Nous appelons aussi les grévistes à participer massivement à l'assemblée générale parisienne qui aura lieu à 9 h 30 à la bourse du travail de Paris, rue du Château d'eau, pour coordonner le mouvement. A l'issue, nous nous réunirons pour décider de la suite du mouvement.

**L'assemblée générale appelle enfin à une grève nationale reconductible pour obtenir le retrait du décret, le 1<sup>er</sup> février, à discuter dans l'AG commune du 22.**

l'Assemblée Générale des personnels enseignants grévistes avec le soutien des syndicats CGT Educ'Action,  
SUD Education